



Pū Ti'aauraa Faaineineraa Tōro'a

République française  
Polynésie française

# EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ  
SPÉCIALITÉ « SÉCURITÉ CIVILE »  
CADRE D'EMPLOIS « APPLICATION »  
GRADE « ADJUDANT »

Épreuve écrite de compréhension de texte évaluée par une série de questions qui prennent appui sur un dossier comprenant 10 pages maximum. Certaines de ces questions sont d'ordre lexical et grammatical. D'autres engagent l'esprit de synthèse du candidat.

**CORRIGÉ**

**Mercredi 20 juillet 2022**  
(Durée : 2 h 30 - coef : 2)

Ce sujet comporte 14 pages, y compris celle-ci. Veuillez vérifier que ce document est complet.

## A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

**Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie** : ni nom ou nom fictif, ni initiales, ni numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.

Sauf consignes particulières figurant sur le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée ou d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon (distribuées par le Centre de Gestion et de Formation) ne seront en aucun cas prises en compte.

## **Liste des documents joints :**

- **Document 1** : « *Présentation du schéma d'analyse et de couverture des risques aux élus de Bora Bora* » **page 3**
- **Document 2** : « *La coopération internationale pour venir en aide aux pays du Pacifique victimes de catastrophes naturelles* » **page 4**
- **Document 3** : « *Une formation inédite pour des sapeurs-pompiers du fenua* » **page 6**
- **Document 4** : « *Secours en milieu périlleux : la Polynésie a son centre de formation* » **page 7**
- **Document 5** : « *Les pompiers de Papeete se forment au risque chimique* » **page 9**
- **Document 6** : « *Exercice de sauvetage et de déblaiement pour 17 pompiers* » **page 10**
  
- ***Corrigé des questions*** ..... **page 12**

# Document 1 :



## HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 19 juillet 2012

### INFORMATION MEDIAS

#### Présentation du schéma d'analyse et de couverture des risques aux élus communaux de Bora Bora

Jeudi 19 juillet, le Colonel Maxence JOUANNET, Directeur de la Défense et de la Protection civile du Haut-Commissariat (DDPC) a effectué un déplacement à Bora Bora pour présenter le Schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR) au Tavana Gaston TONG SANG et les élus municipaux.

Le SACR a pour but de dresser l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens, et ainsi déterminer les objectifs de couverture de ces risques par les services d'incendie et de secours de chaque commune.

Concrètement, le SACR est un outil d'aide à la prise de décision sur des choix relatifs à :

- la mise en œuvre de moyens d'appui pour les communes ne disposant pas de corps de sapeurs-pompiers ;
- l'acquisition de nouveaux matériels et/ou redéploiement de ceux existants ;
- l'implantation des casernements
- le recrutement, la gestion du temps de travail et la formation des personnels volontaires et professionnels.

Il est le fruit d'un travail collectif mené en concertation avec les élus communaux et les acteurs de la sécurité, en coordination avec la DDPC, afin d'élaborer une stratégie d'anticipation des risques et de déploiement des moyens de secours adapté pour chaque commune.

## Document 2 :

# Titre : La coopération internationale pour venir en aide aux pays du Pacifique victimes de catastrophes naturelles

En 1992, une déclaration ministérielle conjointe de coopération a été signée entre la France, l'Australie et la Nouvelle Zélande (FR-A-NZ) pour établir une structure légère de veille et de coordination afin de mettre en commun les moyens civils et militaires de chacun des trois pays en vue de venir en aide rapidement au pays du Pacifique victimes de catastrophes naturelles.

### *Les axes de coopération*

Le dispositif mis en place par la déclaration FRANZ s'articule autour d'axes suivants :

- Un contact permanent entre les trois pays, par le canal des ambassades,
- Une coopération étroite avec les gouvernements des pays **insulaires** concernés,
- Une coordination des **moyens** de transport ou **de projection**,
- La surveillance météorologique.

L'Etat en Polynésie française dispose de réponse rapide et adaptée à une crise humanitaire naissante. Le Haut-commissariat peut ainsi proposer un stock de vivres et produits de première nécessité ainsi que des lots de matériels opérationnels permettant la stabilisation d'une situation de crise humanitaire sur une zone localisée dans le Pacifique sud, ou à défaut, d'un module d'évaluation des renforts à solliciter auprès de la France ou d'une aide internationale.

Pour rappel, la présidence change tous les deux ans, cette année la France succède à la Nouvelle-Zélande qui achève son mandat de 2 ans.

### *Pays participants :*

- Australie
- Fidji
- France (Polynésie française et Nouvelle Calédonie)
- Iles Cook
- Nouvelle Zélande
- Vanuatu
- Tonga

## **Exemple récent d'intervention dans le cadre de FRANZ**

### ***Cyclone PAM : la Polynésie française apporte son aide au Vanuatu dans le cadre de l'accord de coopération international entre la France, l'Australie et la Nouvelle Zélande, FRANZ.***

Après le passage du cyclone PAM au Vanuatu, les équipes de secours françaises ont décollé de la base aérienne de Tahiti-Faa'a à bord d'un avion CASA des forces armées, le 15 mars 2015, à destination de Port Vila via Nouméa. Le détachement de sauveteurs, dirigé par le commandant Frédéric ROBIN, officier de la Direction de la défense et de la protection civile du Haut-commissariat de la République en Polynésie française, était composé de 6 représentants de deux associations de secourisme : la fédération polynésienne de protection civile (FPPC) et l'Union nationale des sauveteurs secouristes (UNASS) agréées par le Haut-commissariat et impliquées dans la gestion des lots FRANZ.

Les accords FRANZ prévoient la **coordination** des moyens de la France, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande en réponse à une catastrophe naturelle affectant un pays de la zone pacifique. C'est environ 2.5 tonnes de matériels de premiers secours qui ont été acheminées pour mener à bien les principales missions de la délégation. Ils ont donc apporté leur aide pour :

- Dégager les routes et ouvrir une quinzaine de kilomètres de voies afin de rétablir l'accès à l'eau potable de 11 villages qui comptent un peu plus de mille personnes ;
- Distribuer de la nourriture aux populations ;
- Construire d'urgence des abris de fortune pour accueillir quelques centaines de personnes.

Au quotidien, l'équipe de sauvetage est intervenue souvent dans des conditions difficiles car si les bonnes volontés de la main d'œuvre locale ne manquaient pas, il y existait en revanche un problème logistique **récurrent** sur les zones les plus touchées. Il était, en effet, très compliqué de trouver des véhicules pour déplacer les hommes et le matériel. Les moyens de communication embarqués par l'équipe ont permis en revanche au Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie et aux autorités concernées de disposer d'informations claires et d'une bonne vision de la situation locale.

Le bilan de la mission est positif, dans la mesure où il a été possible pour l'équipe polynésienne de contribuer effectivement au rétablissement de la fourniture des services vitaux à la population comme la distribution de l'eau ou la réouverture des axes prioritaires de circulation.



Déchargement du matériel du CASA



Dégagement des routes

Dossier de presse

Séminaire FR-A-NZ du 12 au 14 octobre 2015

TAHITI POLYNESIE FRANCAISE

Page 5 sur 14

## Document 3 :

# Titre : Une formation inédite pour des sapeurs-pompiers du fenua

Publié le 16/09/2019 à 13h59

TNTVNEWS / Tahiti Nui Télévision

Jusqu'au 20 septembre, 11 sapeurs-pompiers en devenir participent à un stage organisé par le Centre de gestion et de formation (CGF). Ils sont issus des casernes de Pirae, Papeete, Punaauia, Paea, Papara, Tairapu-Est, Moorea-Maiao et Taputapuatea. Leur mission : apprendre à devenir « Chef de groupe ».



« Pour nous, c'est une formation d'avancement à la fonction et au grade (...). Toutes les formations qu'on a faites avant, c'était pour certaines caractéristiques d'engins ou pour monter en compétence. Et là, on va être amené à superviser et à gérer opérationnellement sur des opérations sapeurs-pompiers jusqu'à 4 véhicules soit une trentaine de personnes. On peut monter en compétence dans sa gestion. On est sur une formation qui est d'un degré d'officier et qui nous permet d'évoluer dans notre carrière soit en tant que pompier professionnel soit en tant que pompier volontaire. On est vraiment sur de la stratégie opérationnelle, sur du commandement » explique l'adjudant Mathieu DUREL, de la caserne de Paea.

Après avoir validé leurs premières unités de valeurs par une formation à distance, l'heure était à la mise en situation réelle (de feu d'habitation, de secours routier, etc.) ce lundi matin. Le chef de groupe doit gérer le fonctionnement et le raisonnement stratégique de l'intervention face à un sinistre. Une formation dispensée par deux officiers formateurs de l'Ecole nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers (ENSOSP).

« L'importance de cette formation, c'est de pouvoir distiller l'enseignement et les connaissances aux futurs chefs de groupe, selon tous les protocoles d'intervention et de la mise en place des secours. Le chef de groupe devient l'organisateur de l'intervention face au sinistre qui s'est développé. Ils vont apprendre à commander leurs hommes sur le terrain » déclare le lieutenant Jean-Pierre DESPREZ, formateur permanent de l'ENSOSP.

C'est la première fois qu'une formation de ce genre se déroule au fenua. L'objectif est aussi de combler le manque d'encadrants dans les casernes de Polynésie précise Richard HAUPUNI, chef de corps des sapeurs-pompiers de Mahina.

Pour valider leur diplôme, les participants devront ensuite passer avec succès les deux semaines de formation programmées en novembre en métropole, sur le site de Vitrolles, unique en Europe.

## Document 4 :

# Titre : Secours en milieu périlleux : la Polynésie a son centre de formation.



**Ce jeudi matin, un exercice de secours aux victimes a été mené sur l’Aranui 5. Il a été effectué par les stagiaires du Groupement de reconnaissance et d’intervention en milieu périlleux (GRIMP), un nouveau centre de formation, qui vient d’ouvrir en Polynésie française.**

La métropole, c’est fini. Depuis deux semaines, 12 sapeurs-pompiers suivent une formation de secours en milieu périlleux. Encadrée par deux professionnels venus de France, cette formation s’inscrit dans le cadre de l’ouverture du premier centre de formation du genre au fenua.

*« Jusqu’à aujourd’hui, il n’y avait pas de centre de formation pour le secours en milieu périlleux. Les stagiaires polynésiens étaient alors envoyés en métropole. Cela entraînait un coût et une certaine logistique... Désormais, la Polynésie a son centre. C’est une grande première »,* se réjouit le colonel Frédéric TOURNAY, directeur de la protection civile.

Trois ans auront été nécessaires pour monter ce projet d’unité. A l’aube de sa naissance, 12 personnes et un chef d’unité ont bénéficié d’une formation sur le terrain. Jeudi matin, ils ont « sauvé la vie » de personnes à bord du navire Aranui 5. *« Le but était de rentrer dans le cadre de manœuvres en cas réelles, avec de vrais personnes et des vrais outils. Cela leur a permis d’acquérir de l’expérience comme si c’était une véritable intervention »,* ajoute l’un des formateurs.

Une véritable intervention. Les stagiaires y ont déjà goûté ce week-end lors des intempéries. Bien qu’en formation, les soldats du feu ont été appelés en renfort sur le terrain.

Envoyés à Mahina dans un premier temps, ils sont ensuite allés du côté de la Punaruu à Punaauia. « *Là-bas, il y'avait 32 personnes en difficulté, dont deux à mobilité réduite et des bébés. Le niveau de l'eau faisait que l'accès était difficile et l'hélicoptère ne pouvait intervenir. Les secours ont permis de dégager 32 personnes en 30 minutes sur civière...* », détaille le lieutenant Guy POURCHOT, chef du centre national de formation. Vendredi matin, les 12 stagiaires et le chef d'unité formés recevront leur diplôme de capacité à intervenir en milieu périlleux. La cérémonie officialisera l'ouverture du centre de formation. Un à deux stages par an sera organisé lors des premières années de fonctionnement.

L'ouverture de ce centre vient s'ajouter à la liste des centres de formation pour les équipes spécialisées. Le secours en milieu périlleux est le troisième. Avant lui, se sont ouverts le secours en milieu aquatique et le sauvetage déblaiement.

La dernière unité restante à ouvrir sur le territoire est celle d'intervention risques chimiques. Celle-ci devrait être mise en place dans l'année.

*Rédigé par Amélie DAVID le jeudi 26 janvier 2017 à 13 :18*

*Tahiti infos*

## Document 5 :

# Titre : Les pompiers de Papeete se forment au risque chimique.



**Alors que les chiffres de l'épidémie de Covid s'améliorent, les pompiers s'entraînent à faire face à un autre risque : le risque chimique ! 9 stagiaires de la caserne de Papeete se forment aux nouvelles techniques et au nouveau matériel.**

Après l'épisode intense de l'épidémie de Covid, la vie revient à la normale dans la caserne de Papeete. L'occasion pour une dizaine de pompiers de se former à de nouvelles techniques.

Explosion de citerne, émanation de gaz, fuite de liquides dangereux... Le risque chimique est l'une des réalités de notre capitale.

Actuellement, la moyenne d'intervention en la matière est de trois par an. A travers une formation assurée par deux officiers venus de Métropole, l'objectif est de gagner en compétence. Deux semaines de stage sont prévues, elles s'achèveront ce vendredi par le passage d'un examen.

Par ailleurs, la ville de Papeete a investi dans du matériel. Une ambulance a été réformée pour les interventions spécifiques à ce type de risques. Un autre véhicule est en attente de livraison. La culture du danger chimique est une réalité de plus en plus opérationnelle parmi nos soldats de feu.

*ET/S.Ratinaud-Publié le 3 novembre 2021 à 18h29, mis à jour le 3 novembre 2021 à 20h14-Polynésie la 1<sup>ère</sup>*

## **Document 6 :**

# **Titre : Exercice de sauvetage et de déblaiement pour 17 pompiers.**

**Dix-sept sapeurs-pompiers suivent depuis quinze jours un stage d'interventions sur des sites touchés par des intempéries. Cette formation fait suite aux inondations de décembre dernier.**

A la suite des inondations qui ont gravement sinistré, en décembre 2015, les communes de Hitia'a O Te Ra et Mahina, le Haut-Commissaire a décidé de mettre en place des formations de « sauvetage-déblaiement », au profit des sapeurs-pompiers, afin de mieux les préparer à des événements tels que les glissements de terrain, les coulées de boue, les effondrements d'immeuble, etc.

Depuis le 14 novembre 2016, 17 stagiaires, issus de corps de sapeurs-pompiers de différentes communes de Tahiti, suivent cette formation, théorique et pratique. Elle est dispensée par une équipe de trois spécialistes venus de métropole et d'officiers de la Direction de la défense et de la protection civile du cabinet du Haut-Commissaire.

Mardi 29 novembre 2016, à 14h30, sur le site de l'ancien GSMA à Mahina, une démonstration d'exercices pratiques a été réalisée par les stagiaires en présence de Frédéric POISOT, Directeur de cabinet du Haut-Commissaire. Différents matériels de découpe, de levage ou de repérage ont été utilisés comme en situation réelle.



**Les sapeurs-pompiers formés deviendront à leur tour des formateurs ce qui permettra de renforcer ce premier groupe de sauveteurs qui pourront se projeter sur l'ensemble des îles de Polynésie française chaque fois qu'une catastrophe surviendra.** Frédéric POISOT a rappelé qu'en

plus de l'aide d'extrême urgence d'un montant de 12 millions de CFP apportés immédiatement par l'Etat aux victimes des intempéries qui ont touché la côte Est de Tahiti en décembre dernier, près de 115 millions de CFP viennent d'être débloqués en complément. Le Ministère des Outre-mer a également décidé de financer cette formation à hauteur de 1.6 millions de CFP.

Les stagiaires ont testé, en situation réelle, différents équipements ultra-modernes dont un radar terrestre et un détecteur acoustique qui servent à détecter des victimes sous des décombres, des caméras qui peuvent être glissées entre les gravats ainsi que divers matériels de découpe d'acier et de béton : disqureuse, perforateur, carotteuse, etc.

Le scénario prévoyait l'intervention de sauveteurs pour évacuer des victimes prisonnières de bâtiments qui se sont effondrés sur elles suite à un séisme. Du brancardage en situation extrême a été effectué, il a permis aux stagiaires de répéter les gestes qu'ils auront à faire pour sauver des vies face à ce type d'évènement dramatique.

*Christophe Marquand – Publié le 29 novembre 2016 à 16h40, mis à jour le 29 novembre 2016 à 18h56 – Polynésie la 1<sup>ère</sup>.*

## **Questions :**

- 1) Quel est le sujet commun porté par ces documents? **(1 point)**

*Réponse : Les documents présentés traitent de la formation spécialisée pour les agents de la sécurité civile, dans le cadre de la couverture des risques en Polynésie française, et également dans les autres pays du Pacifique.*

- 2) Que signifie l'acronyme « SACR » ? Quel est son objectif ? **(2 points)**

*Réponse : « SACR » signifie Schéma d'Analyse et de Couverture des Risques. Le SACR vient dresser l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens, et ainsi déterminer les objectifs de couverture de ces risques par les services d'incendie et de secours de chaque commune. (Document 1)*

- 3) Quelle formation permet de préparer les agents aux interventions en cas de séisme ? **(1 point)**

*Réponse : Il s'agit de la formation « Sauvetage-Déblaiement ». (Document 6)*

- 4) Quels événements ont déclenché le besoin de mettre en place cette formation spécialisée ?(en rapport avec la question précédente) **(1 point)**

*Réponse : Les inondations de décembre 2015 qui ont touché plus particulièrement les communes de Hitia'a O Te Ra et Mahina ont fait réagir le Haut-Commissaire, qui a décidé de mettre en place ces formations de « Sauvetage-Déblaiement ». (Document 6)*

- 5) Quelle est l'origine de l'acronyme « FRANZ » ? **(1 point)**

*Réponse : « FRANZ » est tiré de l'association des premières lettres des trois pays à l'origine de cette coopération internationale qui sont la France (FR), l'Australie (A) et enfin la Nouvelle Zélande (NZ). (Document 2)*

- 6) Dans quel but ces 3 grands pays ont voulu établir cette coopération ? **(1 point)**

*Réponse : Cette coopération internationale a vu le jour dans le but de venir en aide rapidement aux pays du Pacifique victimes de catastrophes naturelles. (Document 2)*

- 7) Quelles ont été les principales missions de la délégation qui a été détachée au Vanuatu ? **(1 point)**

*Réponse : La délégation a pu intervenir pour :*

- Dégager les routes et ouvrir des voies*
- Rétablir l'accès à l'eau potable*
- Distribuer de la nourriture*
- Construire des abris de fortune (Document 2)*

8) Quel est l'objectif recherché par la formation de « Chef de groupe » en Polynésie ?  
**(1 point)**

*Réponse : L'objectif de cette formation est d'acquérir toutes les compétences nécessaires à la gestion opérationnelle et au commandement dans le cadre d'interventions engageant des effectifs et des moyens importants, mais elle s'inscrit également dans le besoin de combler le manque d'encadrants et donc d'officiers dans les centres de secours de Polynésie.  
(Document 3)*

9) Quelles sont les étapes de validation de cette formation « Chef de groupe » ?  
**(1 point)**

*Réponse : Il s'agit d'une première en Polynésie, car la formation est dispensée dans un premier temps par des cours à distance afin de valider certaines unités de valeur, puis dans un deuxième temps les stagiaires sont évalués sur des mises en situation opérationnelles sur Tahiti. Enfin, la validation finale se déroulera en métropole, sur le site de Vitrolles. (Document 3)*

10) Que signifie l'acronyme « GRIMP » ? **(1 point)**

*Réponse : « GRIMP » signifie Groupement de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux. (Document 4)*

11) Quelles sont les raisons qui ont poussé nos autorités à créer un centre de formation « GRIMP » en Polynésie ? **(1 point)**

*Réponse : Auparavant, les stagiaires devaient faire le déplacement en métropole afin de se former, et cela représentait un coût et une organisation logistique particulière. (Document 4)*

12) Dans le document 2, quelle est la signification du mot « insulaire » et que représente le terme « moyens de projection » ? **(1 point)**

*Réponse :*

*« Insulaire » = Composé d'îles, relatif aux îles.*

*« Moyens de projection » = Représente l'ensemble des moyens qui permettent de déplacer très rapidement les forces de la défense (militaire, sécurité civile, ...) pour réaliser une mission, loin de son lieu habituel.*

13) Donnez un synonyme pour les mots suivants : **(1 point)**

« Coordination » : Alliance, arrangement, combinaison...

« Récurrent » : Fréquent, répété, qui revient...

14) En gardant les mots de la précédente question, proposez un antonyme à chacun :  
**(1 point)**

« Coordination » : *Confusion, désordre, hasard, chaos...*

« Récurrent » : *Rare, ponctuel, unique, exceptionnel, sporadique...*

15) Dans l'extrait suivant : « *Les sapeurs-pompiers formés deviendront à leur tour des formateurs ce qui permettra de renforcer ce premier groupe de sauveteurs qui pourront se projeter sur l'ensemble des îles de Polynésie française chaque fois qu'une catastrophe surviendra.* » du document 6 :

- Quel est le temps principal utilisé ? **(1 point)**

*Il s'agit du futur simple.*

- Tournez cet extrait au passé simple, et en respectant les accords de temps. **(1 point)**

*« Les sapeurs-pompiers formés devinrent à leur tour des formateurs ce qui permit de renforcer ce premier groupe de sauveteurs qui purent se projeter sur l'ensemble des îles de Polynésie française chaque fois qu'une catastrophe survint ».*

16) De votre point de vue, quelles seraient les besoins en formations qui pourraient être proposés afin de couvrir les risques en Polynésie française ? **(3 points)**

*(Pour cela vous ferez un point sur les spécialités qui sont déjà proposées à ce jour mais qui n'ont pas été développées dans le sujet, et vous proposerez également d'autres spécialités qui auraient un intérêt à être enseignées en fonction des risques réels en Polynésie française)*

La réponse du candidat doit être argumentée et faire l'objet d'une réflexion opérationnelle cohérente.

10 lignes minimum.

*Le candidat sera noté sur sa qualité rédactionnelle et la pertinence de ses arguments.*